

Questions orales

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je suis personnellement porté à croire qu'il nous faut prendre des mesures plus strictes concernant les armes à feu. Nous étudions et l'essence de nos lois sur les armes à feu et la question des peines qu'elles prévoient, et d'accord avec le gouvernement et le ministre de la Justice, nous allons présenter à la Chambre certaines mesures lorsque le moment sera venu.

* * *

● (1430)

[Français]

L'INDUSTRIE**LES TEXTILES—ON SUGGÈRE L'ADOPTION DE MESURES VISANT À ENRAYER LES MISES À PIED**

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné la situation précaire de l'industrie du textile au Québec ainsi que les nombreuses mises à pied, le ministre peut-il dire à la Chambre si la Commission du textile et du vêtement, qui a été chargée d'étudier cette question, a fait un rapport provisoire au ministre, lui recommandant les mesures à prendre pour réduire les importations des produits textiles qui concurrencent ceux que l'on peut fabriquer chez nous?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la Commission du textile et du vêtement m'avait fait parvenir un rapport provisoire juste avant l'ajournement de la Chambre pour le congé de Noël, et j'ai annoncé à ce moment-là des mesures s'inspirant de ce rapport. On avait déclaré également que la Commission examinerait plus amplement d'autres questions, et je compte recevoir sous peu des renseignements à ce sujet afin de pouvoir faire une déclaration à la Chambre le mois prochain.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**LA COMMUTATION DES CONDAMNATIONS À MORT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au solliciteur général. Elle se rapporte à ses réponses à la question que lui a posée le très honorable représentant de Prince-Albert. Comme un agent de police a été tué dernièrement à Calgary, que deux autres ont été tués à Moncton et que deux hommes ont été déclarés coupables de meurtre qualifié en Colombie-Britannique, le solliciteur général et son ministre ont-ils toujours pour principe de commuer la sentence en emprisonnement à vie, étant donné surtout qu'on a usé

[M. Diefenbaker.]

de supercherie pour faire adopter le dernier bill à ce sujet au Parlement?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois signaler encore une fois que la question anticipe une décision que devra peut-être prendre le solliciteur général ou le Cabinet plus tard. Je ne sais trop si le solliciteur général tient à répondre, mais la question anticipe vraiment sur une décision à prendre plus tard et non maintenant.

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler à la Chambre que c'est l'ensemble du Cabinet qui décide des commutations de peine et non moi-même, comme solliciteur général. Je veux que l'on sache également que le Cabinet n'a pas été saisi de cas mentionnés par le député et que lorsqu'il le sera, il les examinera séparément.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, tout cela est bien intéressant et bien instructif. Le solliciteur général voudrait-il dire à la Chambre et au pays pourquoi chaque fois que quelqu'un a été déclaré coupable de meurtre qualifié sur la personne d'agents de police ou de gardiens de prison, la sentence a été commuée par le gouvernement actuel et le gouvernement de M. Pearson depuis 10 ans?

M. l'Orateur: A l'ordre. Même si le solliciteur général pouvait ou voulait répondre, je ne l'y autoriserais pas.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES**L'ADOPTION DU JOUR DE CONGÉ EN FÉVRIER PROPOSÉ PAR LE JUGE HALL—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du travail. Étant donné que le règlement du dernier conflit du rail par le juge Emmett Hall prévoit qu'il y ait un congé statutaire qu'on pensait alors appeler le «Jour d'Héritage» en février, mais que le bill tendant à créer ce congé n'a pas été adopté pendant la dernière législature et que les sociétés ferroviaires n'accordent pas le congé à leurs employés, le ministre du Travail étudiera-t-il la question dans l'espoir qu'on puisse mettre en vigueur toutes les recommandations du juge Hall?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, je le ferai, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, s'il faut faire adopter un bill à cet égard par le Parlement, le ministre consulera-t-il le leader du gouvernement à la Chambre afin de décider s'il serait possible d'obtenir le consentement unanime de la Chambre pour que le bill soit adopté sans débat?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, le gouvernement étudie activement à l'heure actuelle une politique qui comprendrait une mesure du genre de celle que le député a mentionnée. Dès que cette étude sera terminée, je serai heureux de parler de la question au leader du gouvernement à la Chambre.